

Pourquoi la transition écologique ? Et comment ?

Par Lucile Schmid

Cet article est tiré de l'intervention de l'auteur lors du colloque du 16 octobre 2017.

Je viens professionnellement d'un milieu qui résiste encore à la question écologique, le ministère de l'économie (la croissance y reste un indicateur central), même si on constate aujourd'hui des évolutions (par exemple sur ce qu'on appelle la finance verte, ou sur les produits assurantiels à cause de la multiplication des catastrophes naturelles). J'ai, avec d'autres personnes curieuses des interrogations que porte l'écologie, développé « des résistances à cette résistance », en étant à l'initiative de plusieurs lieux de débats, que ce soit la Fondation de l'écologie politique ou la Fabrique écologique, avec l'objectif de faire se confronter ce que j'appelle les différents mondes de l'écologie. Je pense aux responsables d'ONG, aux entrepreneurs, aux élus et aux agents publics qui travaillent sur ces sujets, aux chercheurs, aux créateurs et aux citoyens engagés, et ce sans se limiter à la France. Le niveau européen est évidemment essentiel pour définir des politiques publiques et des positions politiques pertinentes. Ce qui est frappant lorsqu'on se penche sur le parcours de ces personnes qui sont engagées, pionnières, c'est qu'elles croisent souvent les compétences, et les engagements. On peut venir du monde de l'entreprise et partir travailler en ONG, avoir été agent d'une collectivité locale et rejoindre la recherche, choisir d'avoir une expérience internationale. La transition écologique est aussi (ou d'abord) une transition mentale, psychologique.

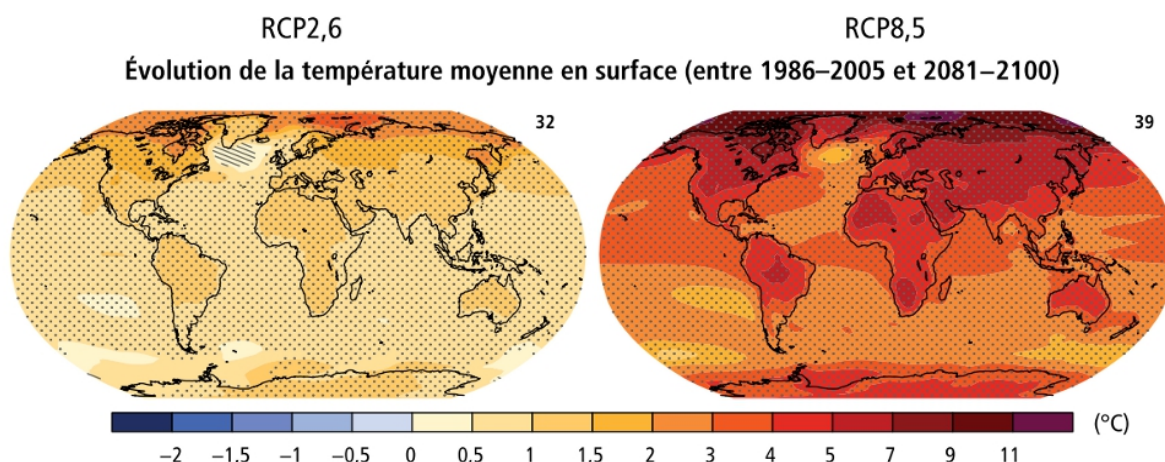
La force de la démarche de SU-ITE est qu'elle s'organise à partir des sciences. Or la place des sciences est centrale pour avancer concrètement dans la transition écologique. Avec une interrogation que l'on peut résumer ainsi : pourquoi était-on déjà conscient des limites de notre développement dans les années 1970 (rapport du Club de Rome) et pourquoi en sommes-nous là aujourd'hui encore ?

L'avant et l'après COP21

Je propose d'examiner d'abord les principes et hypothèses sur lesquels l'institut SU-ITE semble se créer. Il est présenté comme voulant promouvoir le dialogue entre différents types de sciences et types de milieux pour aller vers une « société post-COP21 ». On est d'emblée dans une difficulté de langage, car il faudrait définir ce que l'on entend par société post-COP21, c'est-à-dire quel projet de société l'institut veut porter.

Pour essayer d'imaginer ce projet de société, regardons justement ce qui s'est passé dans les mois qui ont précédé la COP21. Il y a eu une mobilisation dans les territoires, dans les ONG mais aussi dans les milieux classiques d'exercice du pouvoir politique et économique, et au sein de l'appareil diplomatique français. Je n'oublie pas le GIEC et les scientifiques qui avaient travaillé et porté leur effort après Copenhague pour s'adresser clairement aux décideurs. Les préoccupations écologiques étaient également de plus en plus présentes dans des activités créatives comme la littérature, le cinéma, les arts plastiques. Edgar Morin a indiqué que les religions monothéistes s'opposent à une pensée de la complexité où la nature aurait toute sa place. Toutefois, la question des liens entre « spiritualité » et écologie est de plus en plus ouvertement posée et l'a été de manière

visible juste avant la COP21. Pensez à la façon dont le pape a réussi à délivrer un message écologique fort dans son encyclique « *Laudato Si* » – Pour la sauvegarde de la maison commune », en 2015.



Exemple d'une figure produite par le Giec pour alerter les décideurs sur l'évolution projetée de la température moyenne à la surface de la Terre, ici pour la période 2081–2100 par rapport à la période 1986–2005, selon deux scénarios d'émissions de gaz à effet de serre, limitées (RCP2,6, à gauche) et très élevées (RCP8,5, à droite).

Source : GIEC, Changements climatiques 2014. Rapport de synthèse. Résumé à l'intention des décideurs, 2014, Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, R.K. Pachauri and L.A. Meyer (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, 151 pp.

Pourquoi la transition environnementale est-elle nécessaire ? Je ne reviendrai pas sur la démonstration scientifique de la catastrophe annoncée. Je voudrais surtout montrer qu'elle nous amène à revisiter d'autres raisons universelles de changer notre modèle de société.

Une nouvelle vitalité démocratique

Il me semble d'abord qu'à travers la nécessité de renouer les liens avec la planète, nous retrouvons l'envie d'une nouvelle vitalité démocratique. Chez Edgar Morin, on a senti comment l'enjeu démocratique est essentiel et combien la question écologique ne peut se réduire à une expertise scientifique. Dans un moment de langueur démocratique profonde, où la communication des hommes et des femmes politiques tourne à vide, la question écologique est un symbole fort de cette nouvelle vitalité démocratique. On le voit dans les territoires, à travers les mobilisations, qui peuvent être conflictuelles, mais aussi dans les aspirations à une écologie positive que l'on rencontre partout.

La transition environnementale est aussi un moyen de penser autrement la question sociale. Celle-ci semble aujourd'hui escamotée, minimisée. Or l'écologie introduit une nouvelle lecture des inégalités sociales. Celles-ci sont très souvent liées aux inégalités environnementales. Par exemple, la plupart des activités industrielles polluantes, dangereuses ou même « inesthétiques » qui étaient localisées à Paris ont été exportées dans le « 93 », où de nombreux logements sont à proximité de zones polluées. La question des liens entre santé et environnement est particulièrement essentielle.

La transition écologique – préférons ce terme à celui de transition environnementale – est aussi, selon moi, l'occasion de repenser l'économie. Il s'agit de réhabiliter l'investissement et le long terme au détriment des petites comptabilités qui ciblent les 3 % de déficit ou saluent de manière pavlovienne le retour de la croissance. Elle permet également de repenser les notions d'entreprise et de profit. A ce sujet, il est frappant de voir que le monde de l'assurance a mené des actions vigoureuses de sensibilisation du personnel politique sur le sujet des catastrophes naturelles existantes et annoncées. Quant au monde de la finance, sous la pression de campagnes d'image, ou grâce à la mobilisation d'une multitude d'acteurs (comme les grandes universités américaines), il a créé de nouveaux produits liés à des investissements dans l'écologie.

Enfin, la transition écologique nous oblige à revisiter la question des échelles territoriales, à repenser l'articulation entre le local, le régional, le national et l'international. Et l'échelon européen est très pertinent.

Un moment de bascule

Le « comment » de la transition écologique est peut-être encore plus important que le « pourquoi », alors que les sociétés découvrent simultanément ce qu'est la transition écologique et son urgence (réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050). Comment faire ?

La situation semble défavorable. On ne peut qu'être frappé de la conflictualité croissante de certains débats. Des combats entre des manières différentes de penser le monde traversent toutes les familles politiques, et l'écologie est au centre du clivage. Dernier exemple en date, la journée sans voiture organisée à Paris le 1^{er} octobre 2017 a suscité des réactions parfois très hostiles. Les questions énergétiques sont un autre théâtre de conflit. Lors de la dernière campagne présidentielle, certains candidats prônaient la fin du principe de précaution au nom du progrès par exemple. En comparaison, les débats concernant les choix économiques entre candidats et partis sont moins conflictuels et obéissent souvent à une sorte de pensée unique. Rappelons comment le référendum sur le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes est devenu un étendard des anti-écologistes et que Nicolas Hulot doit batailler au gouvernement pour garder une ligne directrice écologique.

D'autre part, la coexistence, pacifique ou non, de plusieurs mondes – écoquartiers et passoires énergétiques, agriculture biologique et grandes exploitations intensives, voitures polluantes et moyens de mobilité douce – est le signe de dynamiques segmentées et parallèles qui posent la question du projet commun sur l'écologie. En avons-nous seulement encore un ?

Ce contexte étant posé, quels sont les moyens et approches sur lesquels travailler pour favoriser la transition écologique ? Il y a d'abord encore et toujours la question démocratique. En 2010, après l'échec de Copenhague, Dominique Bourg et Kerry Whiteside ont suggéré, dans leur livre « *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique* », que les citoyens par eux-mêmes n'avaient pas toujours la lucidité ou la capacité de pouvoir penser la question écologique, et surtout que l'urgence imposait des choix drastiques peu compatibles avec le rythme des échéances électorales. Aujourd'hui le débat reste posé : il est essentiel de réussir à articuler expertise,

citoyenneté et fonctionnement démocratique même si l'on dispose de peu de propositions sur ce terrain. Le tirage au sort citoyen, par exemple, ne résout pas, à mon avis, la manière dont on peut faire fonctionner notre démocratie représentative en y incluant les questions écologiques. Comment dépasser la segmentation entre une démocratie participative qui ne débouche pas sur la décision et une démocratie représentative dont l'agenda comporte trop rarement des sujets liés aux enjeux écologiques ? En France, les deux grandes lois écologiques du mandat de François Hollande (transition énergétique et reconquête de la biodiversité) ont mis beaucoup plus de temps à être votées que les autres textes, face à des résistances politiques et institutionnelles s'opposant par exemple à la réduction de la place du nucléaire. Autrement dit, ce n'est pas parce que des mouvements citoyens agissent dans les territoires qu'une autre culture du pouvoir s'installe. C'est sans doute un point sur lequel l'institut SU-ITE pourrait travailler en priorité.



Centrale nucléaire de Golfech vue depuis Auvillar, Tarn-et-Garonne
Photo Jack Ma/Wikimedia Commons

Travailler sur les interactions systémiques

Un deuxième moyen de favoriser la transition consiste à privilégier les processus, qui prennent en compte le temps long, plutôt que les modèles, qui ont tendance à figer les choses. Les processus décrivent le passage d'une époque à une autre, d'une pensée à une autre. J'ai fait partie des négociateurs de l'accord entre le PS et les Verts en 2011 sur la diminution du nucléaire dans le mix énergétique. Mais un accord n'est rien si un processus de mise en œuvre de la décision n'est pas enclenché. Or rien n'avait été prévu en ce sens. C'est ce qui fait par exemple que la centrale nucléaire de Brennilis (Finistère), qui aurait dû être démantelée en 2018, ne le sera sans doute pas avant 2032 alors que

l'opération a débuté en 1985 ! Plus généralement cela explique ces calendriers qu'on ne cesse de repousser par peur de faire le premier pas.

Enfin, pour mener la transition écologique, il faudrait donner une place nouvelle, dans l'organisation de la décision économique, sociale et politique, à trois notions assez centrales dans les sciences : l'expérimentation, la complexité et les interactions systémiques. L'expérimentation est très importante pour que la créativité des acteurs s'exprime dans les territoires. Or elle reste corsetée par la réglementation. La notion de complexité continue à faire peur dans le monde économique et politique. Elle est mal comprise, perçue comme une entrave à l'action, alors que sa prise en compte est le seul moyen d'obtenir des résultats efficaces. Enfin, si l'étude des interactions systémiques est le fil rouge de l'écologie scientifique, elle brille par son absence dans les agendas politiques. Une écologie mentale, comme la pressentait Félix Guattari dans « *Les trois écologies* » (1989), est essentielle pour déclencher en chacun de nous et dans la collectivité des attitudes psychologiques compatibles avec la transition écologique.

Lucile Schmid

Vice-Présidente de la Fabrique écologique, co-présidente de la Fondation verte européenne (Green European Foundation, GEF)

Pour en savoir plus

- C. Larrère, L. Schmid, O. Fressard, *L'écologie est politique*, Les Petits Matins, 2013.
- J. Gadrey, A. Lalucq, *Faut-il donner un prix à la nature ?*, Les Petits Matins/Institut Veblen, 2015.
- L. Schmid *et al.*, *La résistance française à l'écologie. L'écologie peut-elle transformer positivement le modèle français ?*, La Fabrique écologique, mai 2015. [Version pdf](#)
- E. Laurent, *Les inégalités environnementales en France. Analyse, constat, action*, Notes de la Fondation de l'écologie politique, n°3, juin 2014. [Version pdf](#)
- Cour des comptes, [Les coûts de la filière électro nucléaire](#), janvier 2012.
- [Rapport de la mission d'information](#) relative à la faisabilité technique et financière du démantèlement des installations nucléaires de base, février 2017.
- [Green European Foundation](#)
- [La Fabrique écologique](#)
- [Fondation de l'écologie politique](#)